



ASSOCIATION

Culture Santé

CHARTE



| ASSOCIATION CULTURE SANTÉ
| Loi 1901
| WWW.CULTURESANTE.ORG
| CONTACT@CULTURESANTE.ORG



NOUS

PATIENTS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ, CITOYENS,

Attendu que :

✗ La promotion, le rétablissement et le maintien d'une bonne santé font partie des droits fondamentaux de l'homme.

→ Déclaration universelle des Droits de l'Homme : Articles 3 et 22.

✗ Les principales orientations actuelles de notre système de santé sont fondées sur une analyse purement économique, ce qui induit uniquement une augmentation des contraintes et de nombreux effets pervers, inconciliable avec la déontologie des soignants inscrite au Code de la Santé Publique.

→ Code de la Santé Publique : Articles R4127-1 et suivants

✗ L'état de santé des humains ne saurait être exploité à des fins commerciales dans un but de profit, ainsi que stipulé par la loi française.

→ Article R4127-19 du Code de Santé Publique & Article 16 et suivants du Code Civil.

✗ Que l'espèce humaine est indissociable de son environnement.

sommes résolu à :

✗ Penser un système de santé global, juste, pérenne, indépendant.

✗ Devenir une force d'action au service de cet objectif.

✗ Utiliser pour ce faire et dans la limite de ses possibilités, la démarche systémique.

✗ Veiller au respect de la finalité du système de soins médicaux, sans jamais privilégier l'un ou l'autre des sous-ensembles constitutifs du système de santé au détriment du tout.

A ces fins, nous nous engageons à :

✗ Tisser un réseau informatif et opérationnel autour d'une réflexion de nature transdisciplinaire.

✗ Diffuser et partager les informations en notre possession.

✗ Conforter la confiance des citoyens dans leur système de santé et en leurs professionnels.

✗ Affirmer l'importance d'un cadre éthique dans tous les domaines concernés.

✗ Faciliter et promouvoir l'expérimentation d'actions ou d'idées novatrices.

✗ Faire connaître l'action des professionnels ou des citoyens investis dans l'esprit de ces engagements.

✗ Diriger des études ou recherches présentant un intérêt public.

et décidons d'associer nos efforts par la création, dans le respect et en application de la présente Charte, d'un mouvement, entité évolutive et dynamique de vigilance, analyse, réflexion, recherche, proposition et mise en oeuvre de projets sanitaires appelé :



Culture Santé